

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :

DD28 - 02.38.77.33.68

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - CA AGGLO DU PAYS DE DREUX
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE TREON
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SOCIETE AQUAALIA

La synthèse annuelle 2023 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les
résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COM AGGLO PAYS DE DREUX AQUA

Prélèvement	00126234	Commune	TREON
Unité de gestion	0856 COM AGGLO PAYS DE DREUX AQUA	Prélevé le :	jeudi 17 avril 2025 à 12h41
Installation	UDI 001331 CAD - TREON	par :	GUV
Point de surveillance	P 0000002791 LE BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	Pharmacie		

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH
Chlore libre
Chlore total

Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
14,5	°C				25,00
7,5	unité pH			6,50	9,00
0,08	mg(Cl2)/L				
0,10	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : 28D2A

Code SISE de l'analyse : 00132148

Référence laboratoire : LSE2504-19564

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,39	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	7	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	12	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,48	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	549	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,70	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	35	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		

FER ET MANGANESE

Fer total	<10	µg/L				200,00
-----------	-----	------	--	--	--	--------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Aluminium total µg/l	<10	µg/L				200,00
Antimoine	<1	µg/L		10,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
Cuivre	0,190	mg/L		2,00		1,00
Nickel	10	µg/L		20,00		
Plomb	11	µg/L		10,00		

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
----------------------------	--------	------	--	------	--	--

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromates	7,2	µg/L		10,00		
Bromoforme	4,40	µg/L		100,00		
Chlorite en mg/L	<0,010	mg/L		0,25		0,20
Chlorodibromométhane	4,10	µg/L		100,00		
Chloroforme	0,6	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	1,30	µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	10,40	µg/L		100,00		

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L		0,10		

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00126234)

Eau de qualité bactériologique conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Eau de qualité chimique non conforme en raison du dépassement de la limite de qualité pour le paramètre plomb. Cette teneur en plomb ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Chartres, le 5 mai 2025

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
l'Adjoint au Directeur
Départemental,
Responsable du DSEDS

signé :

Jean-Marc DI GUARDIA